

# 2,6 millions investis

Après le rachat et la rénovation de l'Hôtel de la Poste, la **bourgeoisie de Sierre** s'offre les salles de classe de Gastro Valais. Sa bonne situation financière leur permet d'être entreprenante.

**P**lus de deux cents personnes ont assisté mercredi à l'assemblée bourgeoise de Sierre. Après cent jours d'activités, le nouveau conseil s'est attaqué à de nombreux projets pour lesquels l'assemblée a voté divers crédits.

## 2 millions pour l'Hôtel de la Poste

Pour l'Hôtel de La Poste acquis pour la somme d'un million de francs, l'assemblée a voté un crédit de deux millions et demi pour sa rénovation. D'entente avec la commune, la bourgeoisie organise en ce moment un concours d'architecture et a commandé six avant-projets. Un jury de quatorze personnes choisira le meilleur qui sera présenté au public dès la fin mai. Le café rustique devrait conserver son style particulier qui a fait sa renommée. Le président Bernard Theler a loué l'attitude visionnaire de la commune de Sierre qui mettra à la disposition du futur hôtel trois étoiles l'actuelle place des Vidômes (anciennement place Nagel) pour la réalisation d'un jardin-terrasse et l'extension de la salle à manger. Par ailleurs, le contrat liant la bourgeoisie avec la société Gastro Lease AG, exploitante de l'hôtel, n'est toujours pas rompu. Une solution devrait être trouvée dès la fin juin. La réouver-



La bourgeoisie de Sierre va investir 2 millions de francs pour rénover l'Hôtel de La Poste actuellement fermé.

le nouvelliste

ture est prévue au milieu de l'année 2006.

## Rachat à 600 000 francs

L'assemblée a également décidé l'achat du 2<sup>e</sup> étage de la maison bourgeoise d'une surface de 370 m<sup>2</sup> et d'un crédit d'emprunt correspondant de 640 000 francs. «Ces salles de classe étaient utilisées par Gastro Valais pour l'enseignement des cours de cafetiers et ne

sont plus utilisées aujourd'hui. C'est une bonne affaire pour notre bourgeoisie», a déclaré Bernard Theler. «Ces locaux pourraient servir à des cours professionnels pour le Bureau des Métiers qui seront décentralisés à Sierre et pour le juge et la chambre pupillaire de la commune».

Autre projet pour lequel la bourgeoisie souhaite s'impliquer: la future décharge inter-

communale de matériaux inertes sur le plat de Vaas. Ce projet partagé avec la commune de Lens, d'un coût d'un million et demi, permettrait d'accueillir 350 000 mètres cubes dans les excavations de la plâtrière. Des contacts étroits sont en cours avec la société Rigips qui exploite le secteur. Une route devrait être construite en collaboration avec l'Etat du Valais pour per-



Un étage entier du bâtiment «Le Bourgeois» a été racheté pour 640 000 francs par la bourgeoisie de Sierre.

le nouvelliste

## Naturalisation et... dénaturalisation

■ L'assemblée a accepté en son sein deux familles confédérées; celle de Gilbert Chardon-Germainier et celle de Jean-Marc Genoud.

La naturalisation a été accordée à deux familles originaires de l'ex-Yougoslavie, notamment Carar Munip et Ilic Sasa. Par ailleurs, un citoyen en cours de naturalisation a changé d'avis et a demandé la rétrocession de sa taxe d'agrégation de 6000 francs. Sa requête a

été acceptée en déduction des frais de dossier.

A partir de 2006, la loi fédérale sur les naturalisations ne permettra plus l'encaissement de la taxe mais d'un simple émolument allant de 60 à 600 francs. Par contre, les Confédérés qui souhaitent une deuxième bourgeoisie continueront à payer de 6000 à 8000 francs. «C'est un luxe d'avoir deux bourgeoisies, et un luxe, cela se paie!» a déclaré la vice-présidente Bénédicte Crettol-Valmaggia en charge des dossiers d'agrégation.

mettre un accès aisé à la future décharge. La fête des bourgeois 2005 aura lieu au couvert

de Granges le 18 septembre prochain.

Charly-G. Arbella